



Stéphane PEU

Député 2^e circonscription
de la Seine-Saint-Denis

**Permanence
parlementaire**

121 rue Gabriel Péri
93200 Saint-Denis

Des permanences ont également
lieu à Pierrefitte-sur-Seine
et à Villetaneuse.

☎ 01 41 68 21 89

✉ contact@stephanepeu.fr

Retrouvez-moi sur

 Stéphane Peu

 Stephane1peu

 Stéphane Peu

 stephanepeu

 stephanepeu.fr

« 70 ans après l'Appel de l'Abbé Pierre : Des centaines d'enfants à la rue chaque nuit en France »



Monsieur le député Stéphane PEU appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé du logement sur l'insupportable situation des enfants sans toit en France contraints de dormir chaque soir dans la rue, sous une tente, sous un porche, sur un banc dans un parc public... avec leur famille.

Depuis des mois, les associations de solidarité, collectifs d'enseignants et de parents d'élèves, parlementaires, élus locaux, ne cessent d'alerter le gouvernement sur le phénomène très inquiétant du sans-abrisme des enfants dans notre pays et de ses conséquences sur leur développement, sur leur santé, sur leur scolarité...

Hélas, à ce jour, aucune mesure notable - quoique s'en défende le gouvernement et Monsieur le ministre notamment dans sa réponse publiée le 5 décembre dernier à la question écrite n°12689 de Monsieur le député- n'a été prise pour remédier à ce phénomène ni même pour le contenir et le prévenir.

Les écoutants du 115 où qu'ils se trouvent sur le territoire sont démunis car les structures d'hébergement sont toutes saturées et les nuitées hôtelières épuisées.



Stéphane PEU

Député 2^e circonscription
de la Seine-Saint-Denis

Permanence parlementaire






121 rue Gabriel Péri
93200 Saint-Denis

Des permanences ont également
lieu à Pierrefitte-sur-Seine
et à Villetaneuse.

☎ 01 41 68 21 89

✉ contact@stephanepeu.fr

Retrouvez-moi sur

-  Stéphane Peu
-  Stephane1peu
-  Stéphane Peu
-  stephanepeu
-  stephanepeu.fr

Ils n'ont d'autre solution que d'inviter les appelants à renouveler plus tard leurs démarches en espérant que des places finissent par se libérer.

Cette situation est indigne et intenable.

En un an, le sans-abrisme des enfants a augmenté de plus de 41% en France. Désormais, chaque nuit plus de 2200 enfants dorment dehors.

Des citoyens ouvrent ici et là leur porte pour offrir un peu de confort le temps d'une nuit ou deux, des directions d'école prennent leurs responsabilités et permettent à certains élèves de dormir dans leur classe, mais cela ne peut et ne doit durer.

L'Etat a le devoir de loger ces enfants et leur famille. Il en va du respect de notre Constitution tout comme de la Convention internationale des Droits de l'enfant.

Nous allons tous, le 1er février prochain, célébrer les 70 ans de l'Appel de l'Abbé Pierre créant sa fameuse « Insurrection de la bonté », il y a urgence à faire honneur à notre héritage commun et tout faire pour que plus aucun enfant ne vive dehors en 2024.

Monsieur le député souhaite donc connaître les mesures qu'entend prendre le gouvernement pour résorber immédiatement cette crise et quels sont les moyens dédiés et les instructions données pour y parvenir .